

Juillet 2013

Accompagnement à la scolarité
Projet 2013-2014

Patronage Laïque du
Bergot

31 rue de vendée

29200 Brest

09 69 02 19 79

PRESENTATION DE L'OBJECTIF GENERAL DE L'ACTION.

Le Patronage Laïque du Bergot propose quatre soirs par semaine, après l'école ou après les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.), un accompagnement à la scolarité. Vingt-cinq enfants chaque trimestre sont concernés par ce projet.

Cette action se fixe pour objectif d'accompagner l'enfant dans des apprentissages lui permettant de se construire en tant qu'individu autonome et citoyen.

Pour être réalisable il réunit un grand nombre de personnes que nous avons réparties en groupes distincts pour établir des intentions et des objectifs spécifiques.

► AU CŒUR DU PROJET, LES ENFANTS :

L'accompagnement à la scolarité souhaite permettre à l'enfant de faire des apprentissages favorisant son autonomie dans l'acquisition des savoirs et savoirs-faires et facilitant sa réussite scolaire.

LES OBJECTIFS :

Lorsqu'il quittera l'accompagnement à la scolarité, l'enfant sera capable :

- De connaître et d'utiliser les outils de connaissance lui permettant d'être autonome dans l'acquisition des savoirs (médiats, dictionnaire, cahier de texte, Bled...).
- De s'investir dans son travail.
- De demander de l'aide quand il ne comprend pas.
- De travailler en groupe.

Nous souhaitons l'accompagner dans sa construction en tant qu'individu citoyen. A la fin de l'année, l'enfant sera capable de :

- Echanger, d'expérimenter des relations avec les autres (enfants et adultes).
- S'investir dans un projet.
- Mettre ses savoirs en action et de développer des compétences.
- Etre valorisé dans ce qu'il est et dans ce qu'il fait.

LA DEMARCHE :

Repartir les enfants par groupe de niveau sur les temps de devoirs pour permettre le travail de groupe et un accompagnement adapté.

Accompagner les enfants avec des adultes référents, formés et en nombre suffisant.

Mettre à disposition des enfants, un matériel adapté (une trousse de crayons pour chacun, un cahier de brouillon, calculatrice, internet, dictionnaire...).

Utiliser un livret « d'autogestion » qui permet à l'enfant, accompagné d'un animateur, d'évaluer son attitude face aux devoirs, favorisant ainsi l'autonomie des apprentissages.

Utiliser un code couleur dans le cahier de liaison ou agenda permettant une communication et un suivi des devoirs de l'enfant par les parents et les enseignants.

Proposer aux enfants de s'investir dans un projet en proposant des ateliers réguliers le mardi et le vendredi (sport, art plastique, science...).

Prendre en compte leurs longues journées et proposer des temps de jeux libres ou des ateliers ponctuels favorisant les relations avec les autres.

Diversifier les intervenants sur les ateliers (animateurs, bénévoles et parents...).

Organiser des temps de valorisation des projets réalisés par les enfants.

Favoriser la découverte en proposant des sorties culturelles (théâtre, musique, médiathèque...).

Maintenir un lien étroit avec le Dispositif de Réussite Educative.

► LES PARENTS :

LES OBJECTIFS :

Premiers socialisateurs, les parents ont une place importante pour que l'action soit un apport pour l'enfant. En effet, comment demander à des enfants de respecter des règles et de s'investir si les parents ne le font pas. C'est pourquoi nous souhaitons que les parents soient capables de :

- Prendre connaissance du projet et d'y adhérer.
- S'engager et être capables de respecter le contrat.
- S'investir dans le suivi de leur enfant.
- Participer aux temps de valorisation proposés par la structure.
- Participer aux temps d'évaluations individuels et collectifs.

LA DEMARCHE :

Faire un entretien parents/enfants en début d'année afin d'évaluer les attentes et les besoins de chacun.

Lors d'un entretien trimestriel les parents ont accès au livret « d'autogestion » pour valoriser les efforts de chacun.

Etablir un contrat enfants/parents/structure qui définit les engagements et devoirs de chacun.

Rencontrer les parents à chaque fin de trimestre afin de discuter des évolutions de l'enfant mais aussi des problèmes qui peuvent apparaître.

Favoriser l'échange entre les parents, les animateurs et les bénévoles sur les temps informels (le soir lorsque les parents viennent chercher leur enfant et sur les temps forts de fin de période (goûter et temps de valorisation proposés avant chaque vacance)

Inviter et valoriser la présence des parents lors des temps forts de chaque période.

Proposer aux parents qui le souhaitent de s'investir dans le projet (accompagner les enfants lors des sorties, proposer un atelier...)

S'assurer du suivi de l'enfant par les parents à l'aide d'un cahier de liaison. Prendre du temps avec les parents qui se désengagent de ce suivi par des entretiens.

► LES BENEVOLES :

LES OBJECTIFS

Pour que l'action puisse exister, les bénévoles seront capables de :

- Prendre connaissance du projet et en être acteur.
- S'investir et de respecter leurs engagements.
- Se former dans l'accompagnement à la scolarité.
- Se sentir membre d'une équipe et participer à sa dynamique.

LA DEMARCHE

Réunir l'équipe en début d'année puis à chaque trimestre afin d'expliquer le projet, d'écouter les propositions de chacun, d'en faire l'évaluation et les modifications éventuelles.

Faire un café des bénévoles une fois par mois afin de renforcer les liens d'équipe, de transmettre des informations, d'être à l'écoute des problèmes et des réussites.

Inviter les bénévoles à proposer des animations en fonction de leurs savoir-faire.

Valoriser leurs présences sur les temps forts à chaque fin de trimestre.

Proposer des formations (CAF...) leurs permettant de développer un savoir-faire dans l'accompagnement des enfants.

► L'EQUIPE PEDAGOGIQUE :

LES OBJECTIFS :

En tant que relais de la structure, l'équipe pédagogique est garante de l'action. Pour cela elle sera capable de :

- Accompagner les enfants dans les apprentissages de la vie en collectivité.
- Prendre en compte et de respecter les besoins des enfants.
- Proposer des actions capables d'éveiller la curiosité et de développer ouverture d'esprit et le sens critique.
- Valoriser les enfants dans ce qu'ils sont et ce qu'ils font.
- Être à l'écoute des enfants, des parents et des bénévoles.
- Entretenir la dynamique engagée entre tous les acteurs présents dans l'action.
- Favoriser les liens parents/enfants.
- Être attentive à la compréhension du projet par tous ceux qui y participent.
- Entretenir le partenariat et la relation établis avec les enseignants.
- Evaluer régulièrement le projet pour l'adapter.

LA DEMARCHE :

- Travailler le projet en équipe.
- Avoir un référent permanent sur le groupe des CP/CE et sur le groupe des CM sur les temps de devoir garantissant une régularité dans l'accompagnement des enfants.
- Animer les temps de goûter, de « récréation », de jeux.
- Proposer des ateliers adaptés par cycle.
- Organiser des temps de valorisation des projets avec les enfants.
- Proposer des temps de jeux, de discussions entre les enfants favorisant le savoir vivre ensemble et l'échange.
- Etre à l'écoute de tous les acteurs présents dans le projet.
- Communiquer avec tous (cahier de liaison, communication orale, affichage...)
- Aller voir les enseignants régulièrement afin d'être un relais supplémentaire et d'adapter le projet.
- Etre garant du respect du contrat.
- Prendre part aux réunions PEL accompagnement à la scolarité et être acteur des projets.
- Evaluer régulièrement le projet pendant l'année en faisant des entretiens avec les parents, en observant et discutant avec les enfants, en prenant en compte le vécu des bénévoles et les réflexions des enseignants.

Horaires	Ce qui se passe	Ce que l'on attend de l'animateur
16h30	Récupération des enfants scolarisés dans les écoles de Quizac et de Kerhallet et transfert vers le P.L. Bergot.	Consultation des feuilles de pointage et chaque animateur prend connaissance des informations.
16h45-17h 16h45-17h	Temps du goûter	Avant tout repas, les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains. Arrivée décalée de 15 minutes pour les enfants de Quizac. Le goûter participe à l'équilibre alimentaire. Il sera complémentaire du repas du midi. Il permet l'apprentissage des goûts et la découverte des aliments. L'animateur profite de ce moment calme pour présenter le déroulement de l'activité aux enfants et recueillir leurs demandes.
17h20 17h20 17h30	Temps libre	Le temps libre est fait pour se défouler avant de se concentrer pour les devoirs. Des jeux à disposition pour jouer en autonomie d'intérieur ou d'extérieur selon le temps.
17h30		Les enfants se regroupent par petits groupes dans leurs salles allouées. Un animateur est présent avec 5 enfants au maximum. Les enfants récupèrent leur trousse et leur livret « autogestion » puis sortent leur cahier de liaison ou agenda afin de faire le point sur les devoirs. L'animateur marque d'un point vert les devoirs réalisés, d'un point orange ceux qui sont partiellement effectués et en rouge ceux qui resteraient à faire à la maison. Lorsqu'un enfant a fini ses devoirs, il est incité à aider ses camarades jusqu'à 18h00 puis il peut aller en activité Temps libre.
18h15	Temps de devoirs et/ou activités	Le vendredi, des activités sportives et culturelles sont proposées. Toutefois, la lecture reste prioritaire pour les CP et l'animateur ajuste en fonction de la quantité de devoirs et les besoins de chacun.
18h15	Départs échelonnés Accueil des parents	Les parents sont accueillis par les animateurs qui vérifient que les enfants n'oublient rien à leur départ (manteau, sac...). Les animateurs accueilleront les parents et les informeront sur le déroulement de l'activité. Ils prennent le temps de discuter avec les parents et indiquent les devoirs restant à faire. Ils prendront note des infos concernant les jours suivants. Après le départ des enfants, le dernier animateur vérifiera que le matériel est rangé.
18h30		